

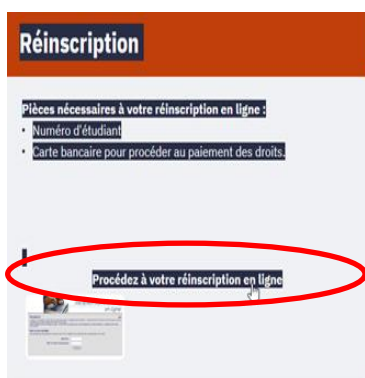
RENTRÉE 2026-2027 Étapes pour votre réinscription

➔ Étape 1 : Contribution Vie Etudiante et de Campus (CVEC)

- S'acquitter de la CVEC de 105 euros par carte bancaire sur le site : <https://cvec.etudiant.gouv.fr/>
- Conserver l'attestation de paiement en format PDF.

➔ Étape 2 : Réinscription en ligne du 01/07/2026 au 10/07/2026

- Se réinscrire sur <https://www.grenoble-inp.fr/fr/formation/inscription-reinscription>



- **Attention ! Les élèves extracommunautaires ne sont pas exonérés des frais différenciés à La Prépa de Grenoble**

Frais de reprographie :

Nous vous informons que des frais de reprographie facultatifs (60€ à régler par CB à la rentrée) seront demandés pour l'impression des polycopiés destinés à l'ensemble des cours. À défaut de règlement de ces frais, les polycopiés seront exclusivement disponibles en format PDF sur les plateformes pédagogiques. Il appartient alors à chaque étudiant de s'assurer de disposer du document avant chaque cours afin de pouvoir suivre les enseignements dans les meilleures

conditions. Les étudiants boursiers seront exonérés de ces frais

L'utilisation d'une carte bancaire n'est pas illimitée.

Pour chaque CB, il existe un **plafond**, c'est-à-dire un **seuil de retrait ou de paiement à ne pas dépasser** sur une période donnée. La **vérification de ce plafond** s'impose en amont du paiement du montant des droits d'inscription afin d'en **éviter le blocage**.

- Dans le cas de l'utilisation d'une "E-carte bancaire" ou carte dotée de cryptogramme secure, **le paiement échelonné n'est pas autorisé**

- Si vous opté pour le **paiement en plusieurs fois**, assurez-vous que votre **carte expire après le dernier prélèvement** sinon les paiements seront rejetés.

- **Vous déposerez vos pièces dématérialisées dès la fin de votre inscription :**

<https://pjweb-inp.grenet.fr/pjweb-inp/page/login.jsf> S'identifier avec votre numéro d'étudiant + date de naissance

Avant de vous connecter, veuillez préparer les pièces suivantes :

- L'attestation de paiement Contribution Vie Etudiante et de Campus (CVEC)
- L'attestation de bourse provisoire ou définitive **uniquement pour les boursiers** pour l'année universitaire 2026-2027
- La copie de votre diplôme du Baccalauréat pour ceux qui ne l'ont pas déposée en 1A
- Copie de votre carte d'identité recto-verso uniquement et **pas de passeport** ! Si pas de carte d'identité déposez un extrait de votre acte de naissance.
- Formulaire de consentement des données à saisir en ligne
- Un photo format classique en jpg

Pensez à rejoindre le canal Tchap (mail reçu sur votre messagerie institutionnelle)

Date de rentrée : Mercredi 26 août 2026 à 8h15 – Présence obligatoire

Fermeture de la scolarité entre le 24/07 et le 24/08